



Réalisation d'un parc photovoltaïque au sol (POCAI) Poggio-di-Nazza (2B)

Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

Application de la mesure R4 : sauvetage
« Tortue d'Hermann »

Réalisé pour le compte de



Chargé de projet Jérémy JALABERT
06 64 10 40 82
j.jalabert@ecomед.fr

Approbation Alexandre CLUCHIER

Référence bibliographique à utiliser

ECO-MED 2019 – Compte-rendu de la réalisation de la mesure R4 (sauvetage « Tortue d’Hermann ») dans le cadre d’un projet de parc solaire POCAI – SUN’R – Poggio-di-Nazza (2B) – 19 p.

Suivi de la version du document

17/10/2019 – Version 1
14/11/2019 – Version 2 : intégration des remarques et corrections du porteur de projet

Porteur du projet

SUN’R
41 Quai Fulchiron
69005 Lyon
Contact Projet : Jérémy MONTAUT
Coordonnées : 07 76 96 32 26, jeremy.montaut@sunr.fr

Equipe technique ECO-MED

Jérémy JALABERT – Chargé de projet – Batrachologue/Herpétologue
Marine PEZIN – Batrachologue/Herpétologue
Adrien SPRUMONT – Batrachologue/Herpétologue
Pierre VOLTE – Batrachologue/Herpétologue

Equipe technique TESTU’DOG

Raphaël GAYRAUD – Expert indépendant spécialisé dans la détection de la Tortue d’Hermann à l’aide de chiens

La présente note a été conçue par l’équipe ECO-MED et a été soumise à l’approbation d’Alexandre CLUCHIER.

1
2
3
4

Illustrations page de garde :

- 1 – Patch de roncier avant la pose de clôture, J. JALABERT, 21/08/2019, *in situ* (2B)
- 2 – Juvénile de Tortue d’Hermann (*Testudo hermanni*), J. JALABERT, 18/09/2019, *in situ* (2B)
- 3 – Emprise débroussaillée, J. JALABERT, 18/09/2019, *in situ* (2B)
- 4 – Mâle adulte de Tortue d’Hermann (*Testudo hermanni*), J. JALABERT, 18/09/2019, *in situ* (2B)

Table des matières

Rappel du contexte d'intervention	4
1. Zone d'intervention.....	5
2. Méthodologie générale.....	6
2.1. Organisation de la mission en amont des sessions de capture	6
2.2. Organisation des sessions de capture d'individus de Tortue d'Hermann	11
3. Résultats des sessions de capture ciblant la Tortue d'Hermann.....	14
3.1. Résultats de la session de capture n°1.....	14
3.2. Résultats de la session de capture n°2.....	15
3.3. Résultats de la session de capture n°3.....	16
4. Autres espèces prises en compte dans l'opération de sauvetage	18

Table des cartes

Carte 1 : Localisation de la zone d'étude.....	5
Carte 2 : Partie nord débroussaillée (en bleu).....	7
Carte 3 : Localisation du dispositif complémentaire (grillage « anti-tortues »)	10
Carte 4 : Localisation des points de capture et de relâché de Tortues d'Hermann	17
Carte 5 : Localisation des points de capture et de relâché d'amphibiens et de reptiles.....	19

Table des tableaux

Tableau 1. Organisation des sessions de capture de Tortue d'Hermann	12
Tableau 2. Effort de prospection lors des sessions de capture de Tortue d'Hermann.....	13
Tableau 3. Conditions météorologiques des prospections dédiées aux reptiles.....	13

Rappel du contexte d'intervention

Sun'R porte un projet de création de parc solaire sur la commune de Poggio-di-Nazza en Corse (20).

Les études réglementaires (Volet Naturel de l'Etude Impact, Dossier de dérogation « Espèces protégées ») ont été élaborées par le bureau d'études ECO-MED (ECologie et MEDiation) entre 2016 et 2018. L'arrêté préfectoral émis à l'automne 2018 reprend la plupart des mesures d'atténuation et d'accompagnement exposées dans les dossiers réglementaires.

Dans ce contexte, Sun'R a sollicité ECO-MED afin de mettre en application toutes les prescriptions environnementales reprises dans l'arrêté préfectoral.

La présente note technique rend compte de la bonne exécution de la mission de déplacement des individus de Tortue d'Hermann hors de l'emprise du projet (mesure R4).

Cette note récapitule l'ensemble de la démarche de mise en œuvre de la mesure R4.

Une équipe de 5 experts a été mobilisée sous la coordination de Jérémie JALABERT.

1. ZONE D'INTERVENTION

La zone d'intervention se focalise sur la zone de chantier (environ 7 ha) et ses abords immédiats, en commune de Poggio-di-Nazza (2B). Elle correspond, *a minima*, à la zone d'emprise finale en gris sur la carte ci-dessous (issue du VNEI).



Carte 1 : Localisation de la zone d'emprise finale

2. METHODOLOGIE GENERALE

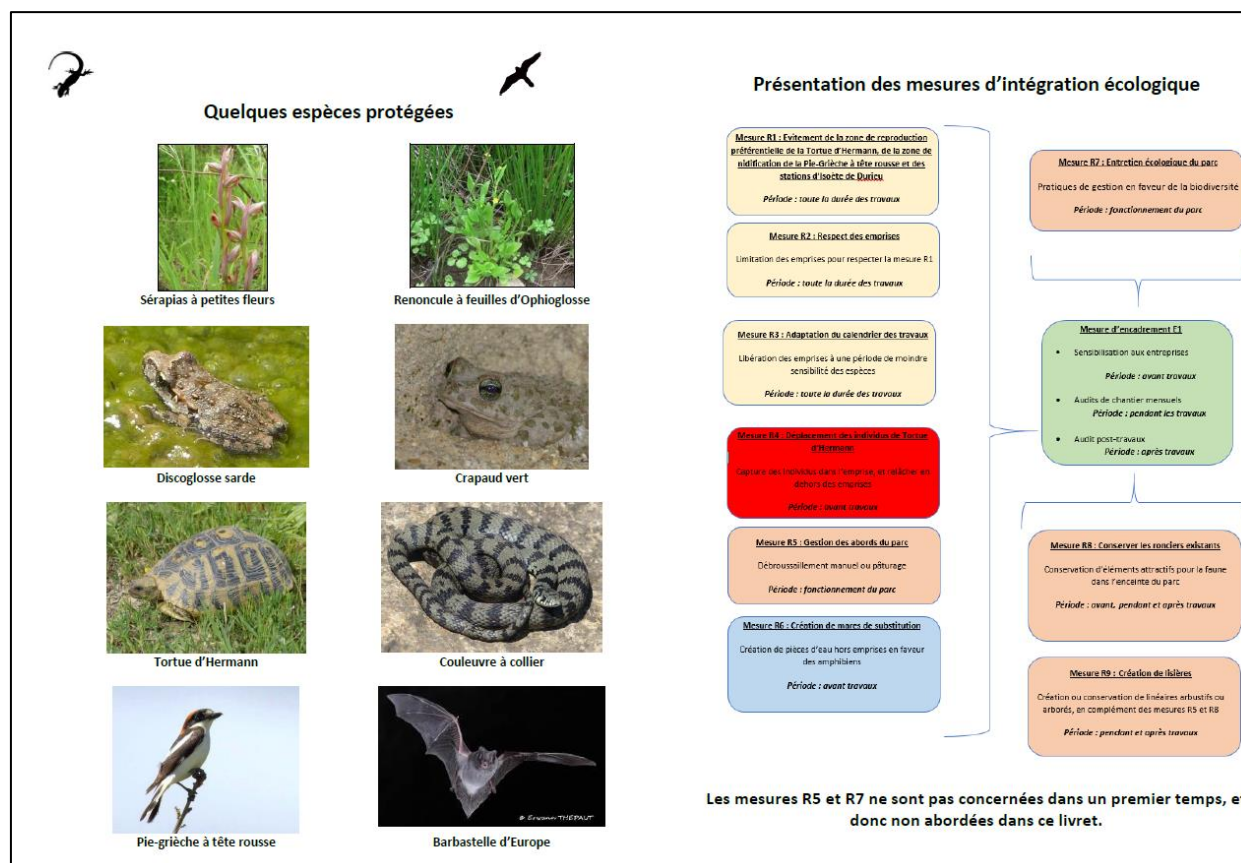
2.1. Organisation de la mission en amont des sessions de capture

La présente mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage présente plusieurs enjeux à savoir, en premier lieu :

- La conservation du patrimoine naturel local, et en l'occurrence la préservation de la population de Tortue d'Hermann évoluant dans ce site (emprises strictes) et ses abords immédiats (notamment les zones évitées par le projet dans le cadre de la mesure E1).
- Le respect des engagements environnementaux de SUN'R, en lien avec l'arrêté préfectoral autorisant les travaux.

Dès le mois de juillet 2019, des échanges très réguliers ont permis la mise en œuvre, sur le long terme, des principales mesures d'atténuation dont la mesure R4, spécifique au sauvetage des individus de Tortue d'Hermann.

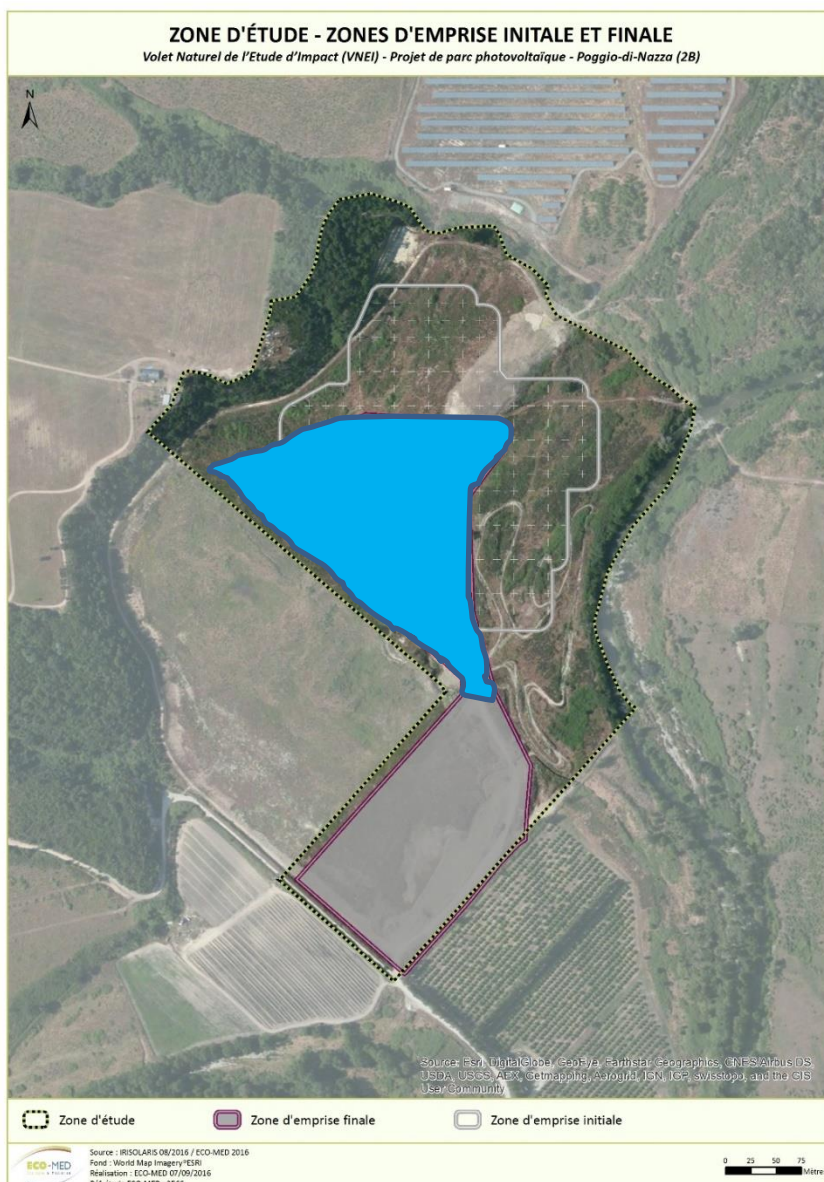
Un livret d'accueil environnemental a d'ailleurs été rédigé et transmis à l'ensemble des entreprises intervenantes sur ce chantier (ref : Centrale solaire-Poggio-SunR_Livret_environmental_ECORCE), afin de reprendre et expliciter chaque mesure d'atténuation reprise dans l'arrêté préfectoral.



Extrait du livret environnemental rédigé par ECO-MED, juillet 2019

La première étape a consisté à bien communiquer auprès de SUN'R et de l'entreprise SATGE (en charge du débroussaillage) sur les principes de débroussaillage de la zone d'emprise, durant le mois d'août, afin de dégager l'emprise des ronciers les plus imposants, pour faciliter la mise en œuvre des sessions de capture de Tortue d'Hermann. Les opérations de débroussaillage conduites en fin de saison estivale ont permis de limiter les perturbations sur l'avifaune nicheuse, notamment la Pie-grièche à tête rousse.

Le débroussaillage a été réalisé exclusivement sur la partie nord du parc, la plus riche en ronciers denses et impénétrables, constituant un réseau particulièrement propice au refuge de la Tortue d'Hermann. Ces opérations manuelles ont facilité l'adaptation de la hauteur de coupe (conservation de la végétation à au moins 30 cm de hauteur afin d'éviter de blesser ou de tuer des Tortues d'Hermann). La partie sud n'a pas été débroussaillée considérant que les faciès à Inule visqueuse permettraient une détection plus aisée des individus.



Carte 2 : Partie nord débroussaillée (en bleu)



Partie nord du parc débroussaillée



Partie sud du parc, sans intervention préalable

J. JALABERT, 20/08/2019, Poggio-di-Nazza (2B)

Dans un second temps, SUN'R a mobilisé une entreprise pour la pose de la clôture définitive. La pose de cette clôture sur l'ensemble du périmètre du parc nécessitait en premier lieu un dégagement des emprises, au droit de l'emplacement de la future clôture. ECO-MED a accompagné l'entreprise durant deux journées sur site (20 et 21 août 2019), afin de vérifier l'absence d'individus de Tortue d'Hermann au sein de ces emprises.

Le process a été le suivant : inspection par l'écologue de la strate herbacée en soulevant aussi les rémanents coupés une à deux semaines auparavant, et avancée de la pelle mécanique derrière l'écologue si rien n'était décelé. La recherche s'est focalisée sur une bande d'environ 4 à 6 mètres de largeur. Le travail de recherche a été effectué par portions visant à optimiser la présence de l'écologue : priorisation de l'intervention sur les bordures jugées les plus sensibles (présence de ronciers ou de cistaies à proximité immédiate de l'emprise). Ainsi l'emprise nécessaire pour la clôture était initialement comprise entre 5 à 6 mètres de largeur sur les premières portions, mais a été rapidement réadaptée à 3 mètres environ.

Aucun individu de Tortue d'Hermann n'a été détecté avant le passage de la pelle ; de même, les bordures d'emprise post-décapage ont été inspectées (tas de terres et de rémanents) pour s'assurer de l'absence de destruction d'individu malgré l'inspection en amont.

L'absence d'individus peut s'expliquer par une intervention en pleine saison estivale, par fortes chaleurs, poussant les individus de tortues à rester dans des secteurs plus frais tels que les suberaies alentours, ou encore les abords de la ripisylve du Fium'Orbu.



Premier décapage au sein de l'emprise « clôture »



Type de rémanent soulevé et systématiquement vérifié par l'écologue au sein de l'emprise

J. JALABERT, 20/08/2019, Poggio-di-Nazza (2B)



Intervention sur la partie sud



Intervention sur la partie nord

J. JALABERT, 21/08/2019, Poggio-di-Nazza (2B)

Suite à ce dégagement d'emprises sur l'ensemble du périmètre, une entreprise a été missionnée pour poser la clôture définitive. L'emprise a été clôturée dans sa totalité, les dernières opérations ont été terminées le mercredi 18/10/19 (durant la première session de capture de Tortue d'Hermann). Cette clôture définitive n'est pas enterrée, facilitant en phase de fonctionnement la transparence de l'ouvrage vis-à-vis de la faune.



Aperçu de la clôture définitive



Dernier tronçon de grillage terminé avant la fin de la première session de capture

J. JALABERT, 17/09/2019, Poggio-di-Nazza (2B)

La clôture définitive (maille de largeur de 5 cm), non enterrée, a nécessité la pose d'un grillage à maille plus fine pour limiter le risque d'intrusion d'individus juvéniles pendant les premiers travaux. Ce dispositif « anti-tortues » déjà spécifié dans les études règlementaires (Cf. mesure R4) a été posé plus tardivement (entre le 23 et le 26 septembre 2019). Il est enterré, et fixé sur la clôture définitive à environ 40 à 50 cm de hauteur.

L'ensemble du périmètre n'a pas pu être équipé de ce dispositif, qui a donc été mis en place en priorité sur les parties les plus sensibles vis-à-vis du risque d'intrusion de Tortue d'Hermann au sein de l'emprise. Les zones les plus plausibles, en termes de passage d'individus, concernent essentiellement la partie nord du site. Les abords sont en effet très riches en ronciers et en milieux ouverts avec un état de conservation bon à excellent. Ainsi, le dispositif ceinture la majeure partie de la zone nord, à l'exception d'un côté récemment devenu défavorable à la Tortue d'Hermann (décapage d'un terrain adjacent).

Le risque de colonisation par des individus de Tortue d'Hermann est considéré comme très faible au niveau de la partie sud, considérant sa position enclavée entre une piste relativement passante, une zone décapée, et une friche à inule globalement peu favorable à l'espèce.

GRILLAGE ANTI-TORTUE

Mission d'assistance dans le cadre d'un projet de parc photovoltaïque - Poggio-di-Nazza (2B)



Source: Esri, DigitalGlobe, GeoEye, Earthstar Geographics, CNES/Airbus DS, USDA, USGS, AeroGRID, IGN, and the GIS User Community

- Grillage anti-tortue**
- Zone d'emprise
 - Zone d'étude
 - Session 2 jour 1
 - Session 2 jour 2
 - Session 2 jour 3



Sources : SunR / J. JALABERT, A. SPRUMONT, P. VOLTE - ECO-MED 2019
 Fond : World Map Imagery™ ESRI
 Réalisation : ECO-MED 15/11/2019
 Réf. étude ECO-MED : 2927



Carte 3 : Localisation du dispositif complémentaire (grillage « anti-tortues »)



Pose en cours du dispositif complémentaire



Détail du grillage « anti-tortues »

P. VOLTE, 26/09/2019, Poggio-di-Nazza (2B)

L'objectif d'une emprise complètement close et hermétique au passage des individus de Tortue d'Hermann, avant la première session de capture, n'a pas été atteint. De même, le dispositif supplémentaire « grillage « anti-tortue » n'a pas pu être mis en place sur l'ensemble du périmètre. **Néanmoins, les adaptations proposées par ECO-MED, en lien avec les difficultés techniques et de planning de ce chantier, sont jugées suffisantes pour ne pas compromettre l'efficacité de la mesure R4.**

2.2. Organisation des sessions de capture d'individus de Tortue d'Hermann

Il a été convenu d'organiser la première et la seconde session de capture respectivement durant la troisième et la quatrième semaine de septembre 2019 (**semaines 38 et 39**). Ce planning avait pour objectif de démarrer les sessions de capture pendant la finalisation de la cloture, tout en restant cohérent avec la phénologie de la Tortue d'Hermann, dont la période d'hivernage peut débuter, selon les années, dès mi-octobre. **La troisième session de capture a été mise en œuvre la première semaine d'octobre (semaine 40).**

L'objectif principal était de procéder à l'évacuation de tous les individus de Tortue d'Hermann présents dans l'emprise. L'opération de sauvetage a mobilisé 4 experts herpétologues d'ECO-MED, ainsi que TESTU'DOG. Ce dernier, partenaire d'ECO-MED, est un auto-entrepreneur spécialisé dans la détection de la Tortue d'Hermann à l'aide de chiens. Les recherches ont été effectuées à vue, chaque expert parcourant le site de manière aléatoire afin de déceler d'éventuels individus en activité. La deuxième session, complétée par les recherches canines, ont permis d'améliorer le taux de détection et de compléter ces recherches ciblées.



TESTU'DOG en action pour une recherche ciblée sur la Tortue d'Hermann dans le Var

ECO-MED, 2016, Var (83)

Un minimum de deux passages devait être réalisé afin de contacter le plus d'individus possible au sein de la zone d'emprise et d'atteindre le seuil de capture de la population locale. Cette pression de prospection pouvait être continuée en fonction des résultats obtenus et notamment de l'atteinte ou non de ce seuil (trois jours de sauvetage effectués dans des conditions météorologiques optimales sans capture). Dans le cas de la présente mission, une troisième session de capture a été mise en œuvre afin d'atteindre ce seuil de capture.

Les spécimens décelés dans le cadre des investigations ont été capturés manuellement puis transportés directement à plusieurs centaines de mètres du périmètre de parc, pour un relâcher dans les habitats les plus propices (notamment le maquis haut et les abords du Fium'Orbu). Chaque individu a été photographié (dossière et plastron) afin de permettre leur identification ultérieure (croisement des données pour savoir si l'individu a déjà été observé durant les premiers inventaires réalisés lors du VNEI, et base photographique permettant d'identifier chaque individu lors de la mise en place de suivis ultérieurs).



ECO-MED en recherche active dans l'emprise du parc, lors de la première session de capture

J. JALABERT, 18/09/2019, Poggio-di-Nazza (2B)

Tableau 1. Organisation des sessions de capture de Tortue d'Hermann

Groupe étudié	Expert	Date des prospections	Nombre de passages	Terrain	Rédaction
Amphibiens et Reptiles	Jérémy JALABERT	17, 18 et 19 septembre 2019 (session 1)	3 passages diurnes	X	X
	Adrien SPRUMONT		3 passages diurnes	X	-
	Jérémy JALABERT	24, 25 et 26 septembre 2019 (session 2)	3 passages diurnes	X	-
	Raphaël GAYRAUD (TESTU'DOG)		3 passages diurnes	X	-
	Jérémy JALABERT	01, 02 et 03 octobre 2019 (session 3)	3 passages diurnes	X	X
	Marine PEZIN		3 passages diurnes	X	-

Tableau 2. Effort de prospection lors des sessions de capture de Tortue d'Hermann

	Session 1 – 3 ^{ème} semaine de septembre 2019	Session 1 – 4 ^{ème} semaine de septembre 2019	Session 3 – 1 ^{ère} semaine d'octobre 2019
ECO-MED	6 jours de terrain (à 2 experts)	3 jours de terrain (un expert)	6 jours de terrain (à 2 experts)
TESTU'DOG	-	3 jours de terrain	-
Total	6 jours de prospection	6 jours de prospection	6 jours de prospection

Cette organisation a généré un effort de prospection de 18 jours, avec environ 5 à 8 h de prospection par jour et par expert sur site (soit **entre 90 h et 144 h de prospection effective** sur site).

Tableau 3. Conditions météorologiques des prospections dédiées aux reptiles

Date de prospection	Température moyenne	Vent moyen	Couvert nuageux	Précipitations	Bilan
17 septembre 2019	28°C	Nul	Nul	Absentes	Conditions météorologiques favorables
18 septembre 2019	28°C	Faible	Nuageux	Absentes	
19 septembre 2019	27°C	Nul	Quelques nuages	Absentes	
24 septembre 2019	26°C	Nul	Nul	Absentes	
25 septembre 2019	26°C	Faible	Quelques nuages	Absentes	
26 septembre 2019	29°C	Faible	Léger voile	Absentes	
01 octobre 2019	26°C	Faible	Nuageux	Absentes	
02 octobre 2019	27°C	Moyen	Quelques nuages	Absentes	
03 octobre 2019	28°C	Fort	Quelques nuages	Absentes	

Les prospections ont permis de déceler d'autres espèces protégées dans l'emprise du parc. Certains individus de serpents ainsi que des amphibiens trouvés dans l'emprise ont été capturés puis relâchés en dehors de la zone de travaux. Les lézards et geckos, bien plus résilients aux aménagements prévus, et difficilement capturables dans ce contexte, n'ont pas fait l'objet de captures spécifiques.

Les résultats de cette note présenteront de fait les autres captures effectuées dans le cadre de la mesure R4 (spécifique au sauvetage « Tortue d'Hermann »).

3. RESULTATS DES SESSIONS DE CAPTURE CIBLANT LA TORTUE D'HERMANN

3.1. Résultats de la session de capture n°1

La première session de capture a permis la détection :

- D'un **individu subadulte** (environ 3 ou 4 ans) à l'extérieur de l'emprise du projet (à seulement 19 mètres de la clôture). L'individu a été capturé puis relâché à environ 100 mètres de la clôture ;
- D'un **individu juvénile** à proximité immédiate de la clôture. Ce nouveau-né était actif et a été observé à moins d'un mètre de bâches et autres déchets dans l'emprise, en attente de traitement en déchetterie. Ce tas inerte aurait pu constituer un gîte temporaire pour l'individu, considérant l'absence de végétation dans les 10 mètres alentours ;
- D'un **mâle adulte** d'au moins dix ans, en déplacement au sein d'un patch de roncier débroussaillé.



Individu subadulte capturé à 19 mètres de l'emprise



Juvénile capturé dans l'emprise

J. JALABERT, 18/09/2019, Poggio-di-Nazza (2B)



Patch de roncier accueillant le mâle adulte (en rouge) capturé dans l'emprise



Mâle adulte capturé dans la partie nord

J. JALABERT, 18/09/2019, Poggio-di-Nazza (2B)

Ces trois captures (qui auront permis de sensibiliser le personnel en charge de la pose de clôture définitive) ont été effectuées le 18/09/2019, aucun individu n'a été décelé les 17 et 19/09/2019. Aucune capture n'a eu lieu dans la partie sud du parc (friche à inule jugée peu attractive pour l'espèce, sauf pour l'alimentation). Les relâchés ont été effectués systématiquement après chaque capture.



Lieu de capture du juvénile



Zone de relâcher du juvénile et du mâle adulte

J. JALABERT et A. SPRUMONT, 18/09/2019, Poggio-di-Nazza (2B)



Site de relâcher du subadulte

J. JALABERT, 18/09/2019, Poggio-di-Nazza (2B)

3.2. Résultats de la session de capture n°2

La seconde session d'intervention a permis la détection (par les chiens) d'un individu subadulte d'environ 4 ans dans la zone d'emprise. L'individu avait trouvé refuge dans une zone d'une dizaine de mètres carrés, parsemée de blocs rocheux avec un roncier peu dense et non débroussaillé. Cet individu a été relâché à l'extérieur de l'emprise, au sein du maquis dégradé constituant une zone de reproduction pour l'espèce (avérée en 2016), et évité par le projet (mesure E1).

Suite à cette capture survenue le 26/09/2019, le seuil de capture n'a pas été atteint. A ce titre, la mise en place d'une troisième session de capture était indispensable. Néanmoins, la première capture est survenue à la fin de la session, 2,5 jours se sont donc écoulés, à deux experts et deux chiens, sans qu'aucun individu de Tortue d'Hermann ne soit décelé. Ces résultats laissaient présager une très faible densité sur site au terme de cette seconde session de capture.



Jeune individu capturé lors de la session 2



Habitat du jeune individu capturé dans l'emprise

P. VOLTE, 26/09/2019, Poggio-di-Nazza (2B)



Site de relâcher du subadulte

P. VOLTE, 26/09/2019, Poggio-di-Nazza (2B)

3.3. Résultats de la session de capture n°3

La troisième session de capture s'est déroulée du 01 au 03/10/19 inclus. Malgré un effort de prospection considérable au sein de l'emprise (36 h à deux experts), aucun individu de Tortue d'Hermann n'a été détecté. Ces résultats confirment ainsi que le seuil de capture a bien été atteint au terme de la troisième session de capture (absence de détection de Tortue d'Hermann durant trois journées de prospection consécutives effectuées lors de conditions météorologiques favorables à l'activité des reptiles).

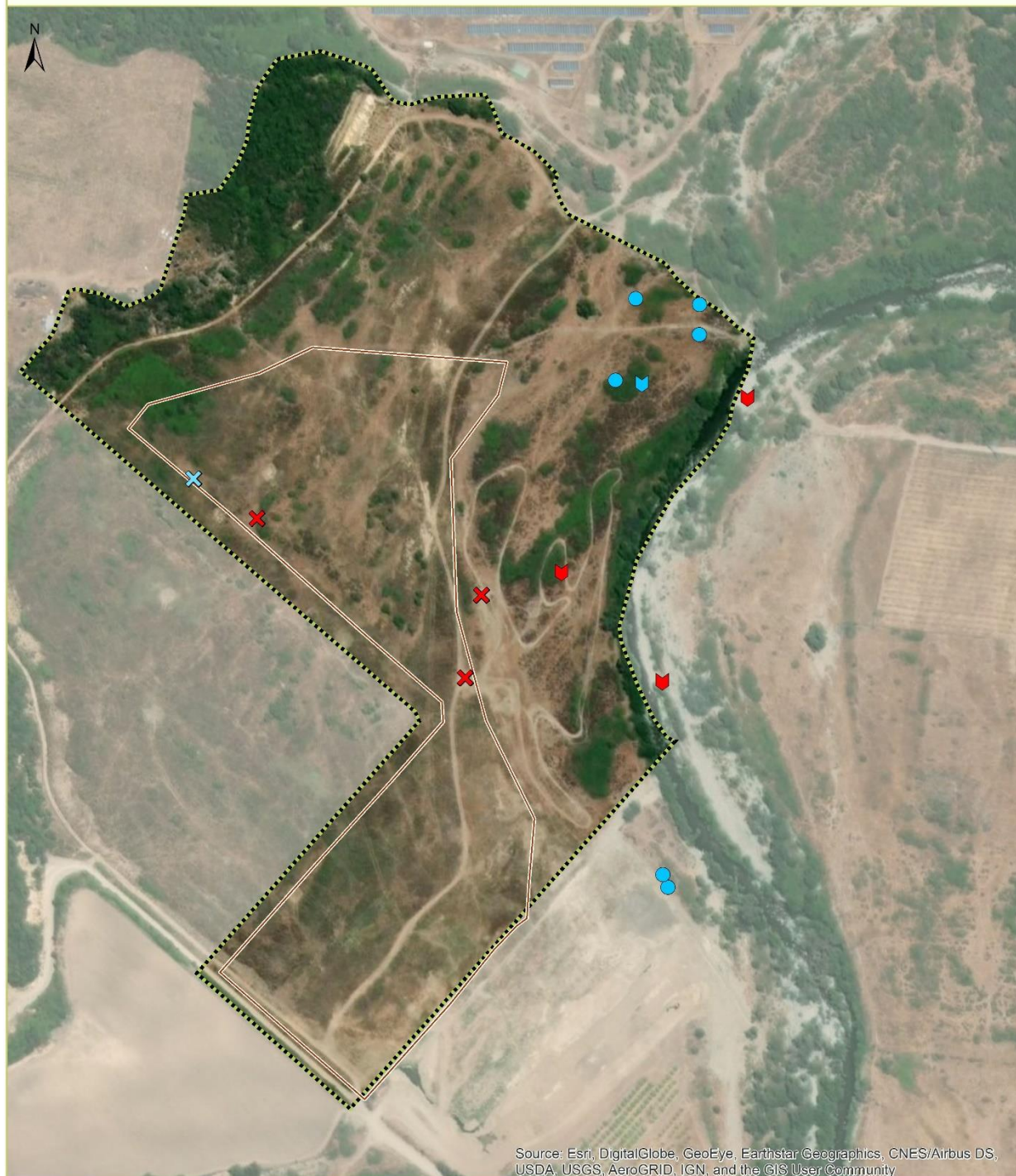
Malgré ces résultats, un doute subsistait sur la possibilité de retrouver encore un individu dans la zone très restreinte accueillant un roncier et quelques blocs rocheux. En effet, c'est dans ce secteur précis que la seule Tortue d'Hermann a été détectée par les chiens, et capturée lors de la session 2. La configuration de ce micro-habitat ne permettait pas de vérifier de manière certaine, durant la session 3, l'absence de tout individu réfugié dans la végétation entremêlée aux blocs rocheux. Il a donc été convenu avec SUN'R que cette zone ferait l'objet d'une opération de défavorabilisation écologique spécifique.

Cette opération a eu lieu le 09/10/19, les blocs rocheux ont été extirpés de la zone sous la coordination de Marine PEZIN, afin de vérifier efficacement l'absence d'individus de Tortue d'Hermann ou encore de couleuvres. Aucune tortue ni aucun serpent n'y ont été décelés.

La mesure R4 visant à mettre en place le sauvetage des individus de Tortue d'Hermann au sein de l'emprise a ainsi bien été réalisée par plusieurs écologues en collaboration avec le porteur de projet et les entreprises associées. **L'absence d'individus durant la troisième session de capture confirme l'efficacité de la mesure mise en place.** Par ailleurs, l'opération ciblée de défavorabilisation écologique a permis de renforcer l'efficacité du process global.

CAPTURE DE TORTUE D'HERMANN

Mission d'assistance dans le cadre d'un projet de parc photovoltaïque - Poggio-di-Nazza (2B)



Source: Esri, DigitalGlobe, GeoEye, Earthstar Geographics, CNES/Airbus DS, USDA, USGS, AeroGRID, IGN, and the GIS User Community

Tortue d'Hermann

1ère session : 18 Octobre 2019

- Individu capturé
- Individu relâché

2ème session : 25-26 Octobre 2019

- Individu capturé
- Individu relâché
- Individu observé

Zone d'emprise

Zone d'étude

Carte 4 : Localisation des points de capture et de relâché de Tortues d'Hermann

4. AUTRES ESPECES PRISES EN COMPTE DANS L'OPERATION DE SAUVETAGE

Plusieurs individus d'amphibiens et de reptiles ont été détectés dans le cadre des différentes sessions de capture. Si la mission initiale de capture ne concernait que la Tortue d'Hermann (mesure R4), il a été convenu avec le porteur de projet de limiter les impacts prévisibles du chantier sur les autres espèces présentes dans l'emprise du parc, autant que possible.

La session 1 a permis la capture et le relâché de deux individus de Crapaud vert, et la seconde session de sauvegarder un individu de Couleuvre helvétique Corse. Durant la dernière session, un jeune individu de Couleuvre verte-et-jaune a été capturé. Plusieurs individus de Grenouille de Berger ont également été capturés durant les différentes sessions, puis relâchés aux abords du Fium'Orbu.



Crapaud vert capturé dans l'emprise



Lieu de capture du Crapaud vert dans l'emprise

J. JALABERT, 18/09/2019, Poggio-di-Nazza (2B)



Secteur de relâché du Crapaud vert, hors emprise

J. JALABERT, 18/09/2019, Poggio-di-Nazza (2B)



Couleuvre helvétique Corse capturée dans l'emprise

P. VOLTE, 25/09/2019, Poggio-di-Nazza (2B)

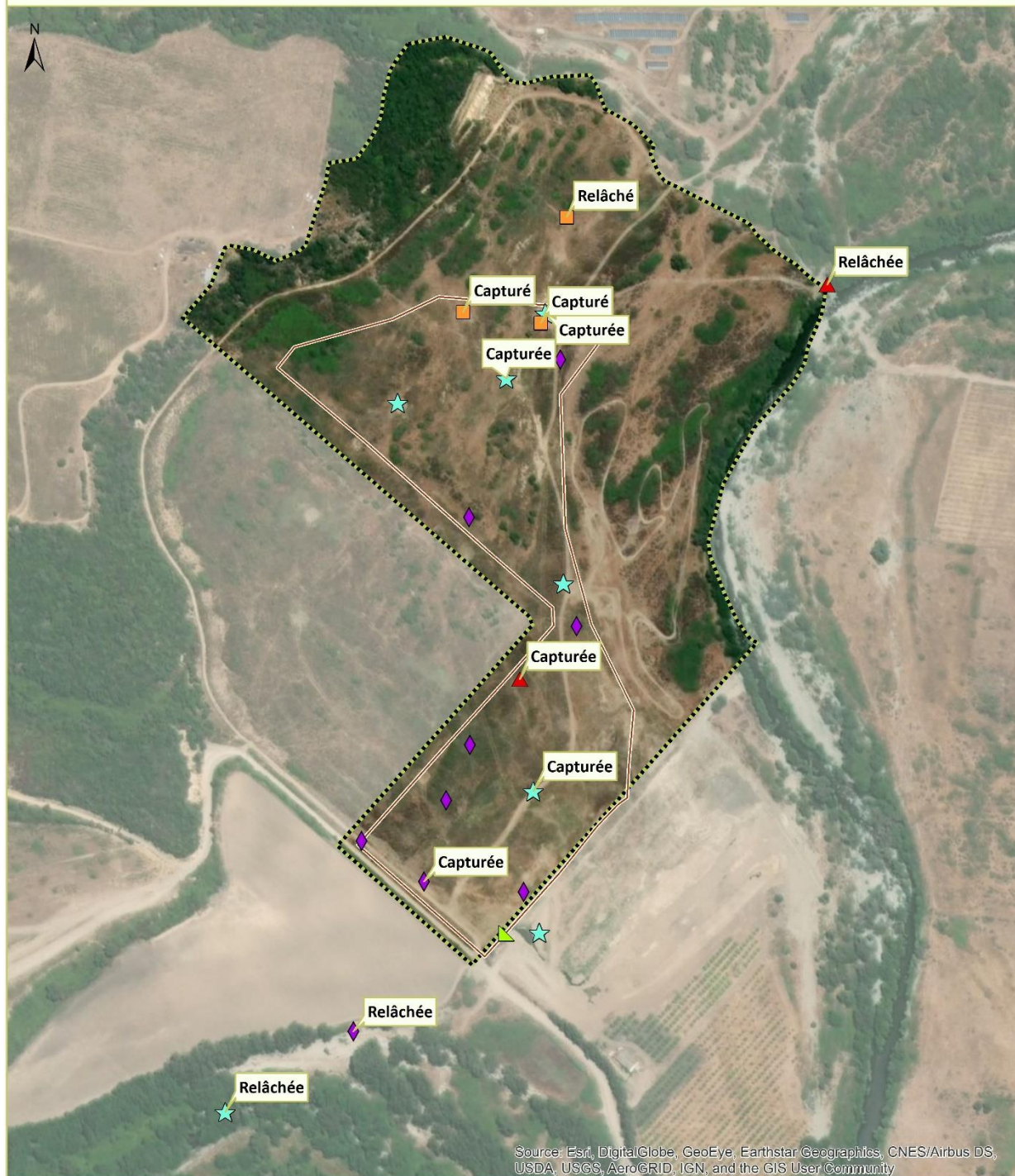


**Juvénile de
Couleuvre verte-
et-jaune capturée
dans l'emprise**

M. PEZIN, 02/10/2019, Poggio-di-Nazza (2B)

AUTRES OBSERVATIONS ET CAPTURES

Mission d'assistance dans le cadre d'un projet de parc photovoltaïque - Poggio-di-Nazza (2B)



Amphibiens

- Crapaud vert des Baléares*
- Discoglosse sarde*
- Grenouille de Berger*

Reptiles

- Couleuvre helvétique corse*
- Couleuvre verte et jaune*

Zone d'emprise

Zone d'étude

* : espèce protégées

Carte 5 : Localisation des points de capture et de relâcher d'amphibiens et de reptiles